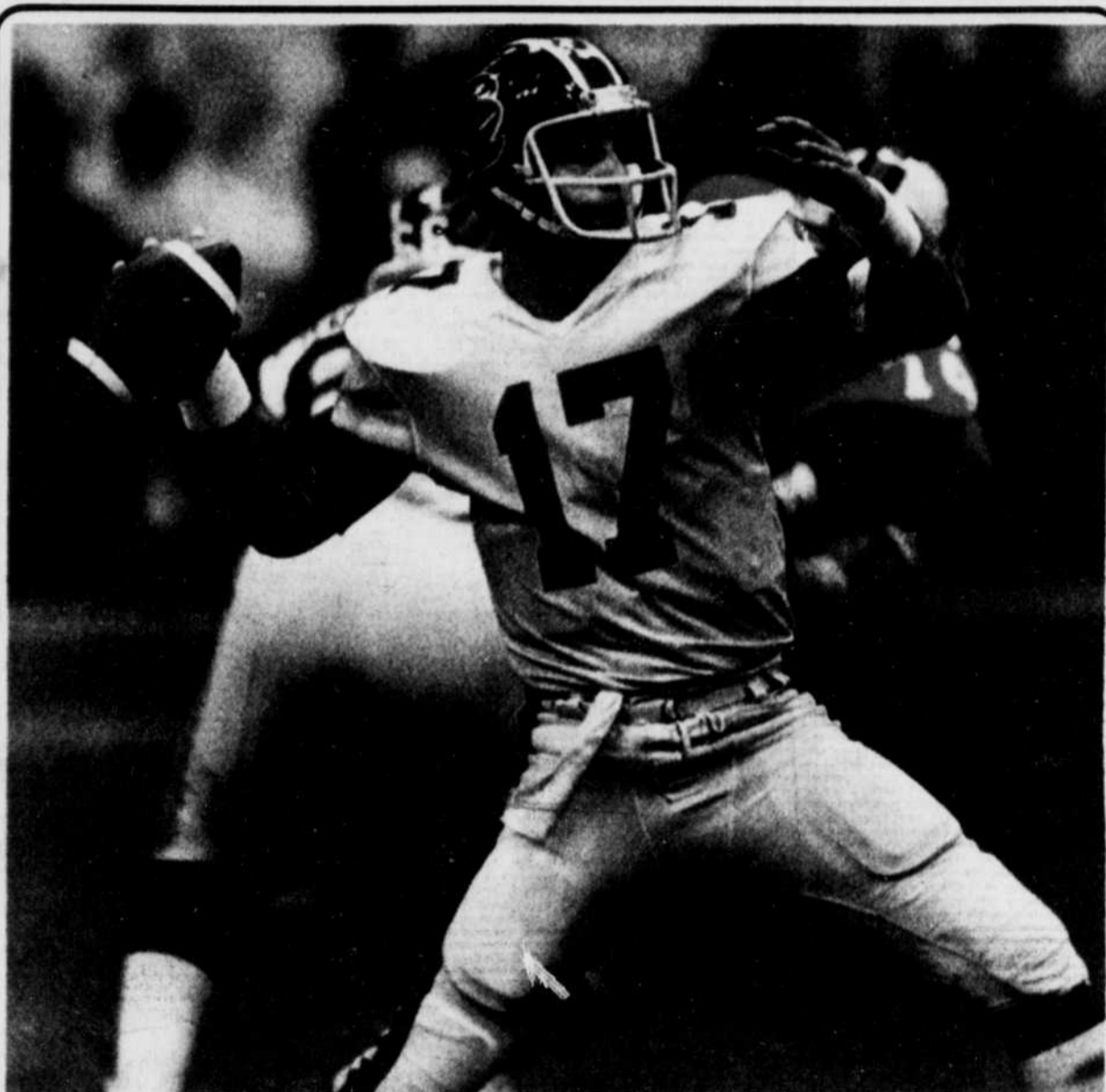


Un Boeing 747 s'écrase en Espagne

183 morts, 11 rescapés



Les Argos ont vaincu les Lions, 18-17, grâce au quart Joe Barnes, choisi joueur le plus utile à son équipe, qui est venu en relève à Condredge Holloway en deuxième demie.

Les Argos décrochent leur 1ère coupe Grey depuis 1952

D 1, D 4

MADRID (AFP-AP) — Au moins 183 personnes ont trouvé la mort dans l'accident d'un Boeing 747 de la compagnie colombienne Avianca qui, parti de Paris pour rejoindre Bogota via Madrid, s'est écrasé à proximité de la capitale espagnole, dimanche, à l'aube avec 194 personnes à bord.

Parmi les 11 passagers rescapés — six Français, un Allemand de l'Ouest, deux Argentins, un Colombien et une Vénézuélienne — soignés dans trois hôpitaux madrilènes, neuf sont grièvement blessés, les deux autres semblant hors de danger.

Les 24 membres d'équipage, tous Colombiens, ont été tués et la nationalité de la plupart des 158 passagers décédés n'était pas encore connue dimanche en fin de soirée. Mais un nombre assez important d'entre eux pourraient être de nationalité française dans la mesure où, au décollage de Paris-Roissy, samedi soir, 116 passagers avaient embarqué. Les 54 autres passagers avaient effectué un transit à Paris en provenance de Francfort à bord d'un vol de la Lufthansa, la compagnie ouest-allemande.

Le grand écrivain péruvien Manuel Scorza, un des maîtres du roman sud-américain avec une oeuvre entièrement consacrée aux luttes populaires péruviennes, a été tué.

Il était 00h04 gmt lorsque la tour de contrôle de Madrid-Barajas a perdu le contact avec le Boeing qui avait quitté Paris-Roissy deux heures plus tôt. L'appareil se trouvait à quelques kilomètres seulement de l'aéroport, à une minute de vol, et s'appretait à se poser à Madrid pour y embarquer 146 autres passagers, dont l'ancien président colombien, M. Misael Patrana Borrero.

Dans l'attente du verdict de la boîte noire, retrouvée dès le début des opérations de sauvetage, l'hypothèse généralement retenue par les spécialistes est celle de l'incendie et de l'explosion d'un des moteurs.

Une passagère vénézuélienne, Mme Carmen Nova De Gorlich, 31 ans, sortie pratiquement indemne de l'accident en passant par un hublot avec un autre passager, a ex-



Un employé de l'Aéronautique civile espagnole transporte la "boîte noire" qu'il vient de découvrir dans les débris du Boeing 747 de Avianca, de Colombie, qui s'est écrasé près de Madrid.

pliqué que le jumbo s'était soudain mis à trembler et qu'une aile avait alors explosé, l'avion amorçant immédiatement sa chute.

Un autre rescapé de l'accident a raconté que l'aile droite de l'appareil était déjà en feu avant le contact avec le sol.

"Nous n'étions plus qu'à quelques kilomètres de l'aéroport. L'atterrissage avait déjà été annoncé, l'avion virait de l'aile à droite, puis à gauche. Soudain, l'une des ailes a apparemment touché le sol et l'avion a chuté", a raconté à la radio colombienne ce passager, répondant au prénom de Bernal.

"L'avion était enveloppé de fumée. J'ai dû briser un hublot pour respirer..." Je ne sais pas comment je suis parvenu à sortir. En quittant l'appareil, j'ai buté sur quelque chose, peut-être un cadavre. J'ai couru et alors j'ai entendu deux ou trois explosions."

Selon l'un des rares témoins oculaires, le pilote aurait très brusquement changé de cap, sans doute afin d'éviter que le jumbo ne tombe sur la petite ville de Mejerada Del Campo, qu'il survolait.

Les scènes offertes aux sauveteurs à leur arrivée sur les lieux prouvent que le choc a été effroyable. L'appareil, qui s'est écrasé dans un champ de labour, a littéralement éclaté en plusieurs morceaux projetés à plusieurs dizaines de mètres.

Selon les sauveteurs, les personnes qui n'ont pas été tuées sur le coup ont dû périr dans l'incendie qui embrasa immédiatement l'avion. Les centaines de sauveteurs immédiatement dépêchés sur les lieux n'ont pu se mettre au travail que près de 4 heures après l'accident, quand l'incendie a été totalement maîtrisé par les pompiers.

Le Boeing 747 a vraisemblablement eu une panne beaucoup plus grave que le simple incendie d'un de ses réacteurs, a déclaré un des responsables de la compagnie à l'agence Associated Press au cours d'un entretien téléphonique à Bogota.

"Même si trois réacteurs étaient tombés en panne, le pilote aurait pu donner toute sa puissance au moteur restant et atterrir facilement à l'aéroport", a déclaré ce responsable, qui a souhaité garder l'anonymat en raison de la volonté de la compagnie de centraliser les informations sur l'accident par l'intermédiaire de son bureau de relations publiques.

Le poids de l'appareil était probablement bien inférieur à 270 tonnes, considéré comme normal pour l'atterrissage, ce qui augmentait encore considérablement la capacité de l'avion à voler avec un seul réacteur, a ajouté cette même source.

Au prochain conseil national du PQ Engagement d'élections sur l'indépendance abandonné?

MONTREAL (PC) — Le conseil national du Parti québécois, qui doit se tenir le 10 décembre prochain, débattre l'idée d'expurger le programme de l'engagement de faire porter les prochaines élections générales sur le thème de l'indépendance.

Le texte du programme officiel, adopté par le 8e congrès, en 1982, a été remanié, abrégé et simplifié, de sorte que cet engagement ne figure plus au chapitre 1, traitant de la question nationale.

Conformément au mandat accordé par le conseil national de mars

dernier, le comité chargé de préparer le 9e congrès, celui de juin 1984, a repensé le texte du programme du parti pour l'alléger et le rendre plus accessible à l'ensemble des Québécois.

C'est en procédant à cette opération que ce comité directeur du 9e congrès a épuré le programme de toutes les "prises de position et mandats" votés par les congrès précédents. Or, c'est précisément dans ces textes que se trouvait inscrit l'engagement de faire porter les prochaines élections sur le thème de l'indépendance.

Approvisionnement en merisier des Industries Mégantic

Les problèmes réglés dès cette semaine, assure Lévesque

par Marcel Colbert



LAC-MÉGANTIC — Le premier ministre René Lévesque a profité hier de son passage à Lac-Mégantic pour annoncer que les problèmes d'approvisionnement auxquels sont confrontés Les Industries Mégantic, le plus important employeur de la région, pourraient être réglés dès cette semaine.

Les Industries Mégantic éprouvent des difficultés à s'approvisionner en merisier pour alimenter leur département de contre-plaqué. Une situation qui a entraîné la fermeture de l'usine pendant plusieurs mois. Et les employés ont été progressivement rappelés au travail récemment, notamment grâce à une subvention fédérale.

Hier, le premier ministre Lévesque a clairement indiqué que Québec a découvert le remède pour corriger la situation. "On peut dire que c'est réglé. Dans les prochains jours, le ministre Yves Duhaime ou le ministre Bernard Landry annon-

cera ce qui sera fait. Ils auraient trouvé la recette. Mais ce n'est pas à moi de l'annoncer..."

Et M. Lévesque a précisé que cette annonce ne s'inscrivait pas dans une stratégie électorale. "Ca n'a pas de rapport avec les élections complémentaires. Régler un tel problème, on l'a déjà fait dans d'autres comtés."

Fiancé du ministre de l'Agriculture Jean Garon, le premier ministre Lévesque s'est employé à vanter les mérites du candidat péquiste dans Mégantic-Compton, Noël Landry, et à vendre le plan de relance économique élaboré par son gouvernement.

Et à l'image de son discours de la semaine dernière dans le comté de Jonquière, René Lévesque a adopté le ton de la généralité pour insuffler le dynamisme de la relance aux 350 spectateurs, dont une vingtaine de maires, réunis à l'auditorium de la polyvalente Montignac de Lac-Mégantic.

Interrogé sur les possibilités qu'offrent le comté de Mégantic-Compton de mettre fin à la série noire des 16 défaites consécutives subies par son parti lors d'élections partielles, M. Lévesque a indiqué que les chances de l'emporter "étaient bonnes".

"On va finir par en gagner une et je ne vois pas pourquoi ça ne serait pas dans Mégantic-Compton", a-t-il lancé aux militants péquistes.

Jusqu'à maintenant, plusieurs ministres ont défilé dans le comté pour épauler le candidat Noël Landry. Et d'ici le 5 décembre, les ministres Rodrigue Biron, Gilbert Paquette et Guy Chevrette sont attendus. Présent depuis le début de la campagne, le ministre Raynald Fréchette a "joué" hier les réchauffeurs de foule. Il a notamment invité les gens du comté à "fêter Noël le 5 décembre." Un slogan que le premier ministre Lévesque a repris sans se faire prier à la fin de son discours.

bonne journée!

Les 45 millions \$ volés en G.-B.

L'or aurait déjà été fondu ou passé à l'étranger

D 8

Le dossier de la cartographie

Pas remis en question par la division au sein du Cabinet

— Irénée Pelletier

A 3

Arts et traditions populaires

Un cri d'alarme lancé en Estrie

A 4



TEMPÉRATURE—

VARIABLE: 2°C.
DEMAIN: PLUIE C-6

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....D-7
- DÉCÈS.....C-8
- FINANCES.....B-3
- PETITES ANNONCES.....C-2
- ROMAN.....C-7
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '83.....C-1

Parce qu'ils ne sont pas "municipalisés"

Les loisirs scientifiques sont réservés à une certaine classe

— Frédérique Voyer

SHERBROOKE (DF) — Même si l'Estrie n'accuse pas de retard dans l'organisation des loisirs scientifiques, par rapport au reste de la province, il n'en demeure pas moins que ce genre de loisir n'est pas encore "municipalisé" et qu'il est, par le fait même, réservé à une certaine classe de la société, a déclaré en fin de semaine Mlle Frédérique Voyer, porte-parole du Conseil de loisirs scientifiques de l'Estrie.

Selon elle, il faudrait "municipaliser" le loisir scientifique. Le Conseil réunissait, samedi, une centaine d'intervenants et de pratiquants de loisirs scientifiques de la région afin de dresser le portrait de cette forme de loisirs pour l'Estrie.

Au cours d'une entrevue avec le journaliste de La Tribune, Mlle Voyer a précisé qu'il existait environ 45 clubs de loisirs scientifiques dans la région, clubs qui groupent quelque 2.400 membres. "La-dessus, on ne compte pas ceux qui pratiquent individuellement le loisir scientifique", a-t-elle dit.

Pas nouveau

Le loisir scientifique n'est pas nouveau. En Estrie, comme au Québec, il existe depuis une ving-

taine d'années, a-t-elle expliqué, mais il tend à prendre encore plus d'ampleur depuis l'essor du virage technologique alors que ne cessent de naître d'autres clubs scientifiques avec l'avènement des micro-ordinateurs.

Une ombre au tableau toutefois: les autorités municipales ne collaborent pas encore (ou très peu) à ce genre de loisirs, a confié la porte-parole du Conseil de loisirs scientifiques.

Aussi, des représentants des villes de Sherbrooke, Granby, Drummondville et Victoriaville avaient-ils été invités à ce sommet sur le loisir scientifique afin d'étudier avec les intervenants les possibilités de collaboration.

"Car, a dit Mlle Voyer, le loisir scientifique est malheureusement

réservé à l'élite des étudiants dans les écoles parce qu'il faut respecter un certain rythme quand on est à l'école".



Frédérique Voyer

Puis, après l'école, c'est un milieu fermé et presque inaccessible. "Nous, on veut "municipaliser" les loisirs scientifiques, tout com-

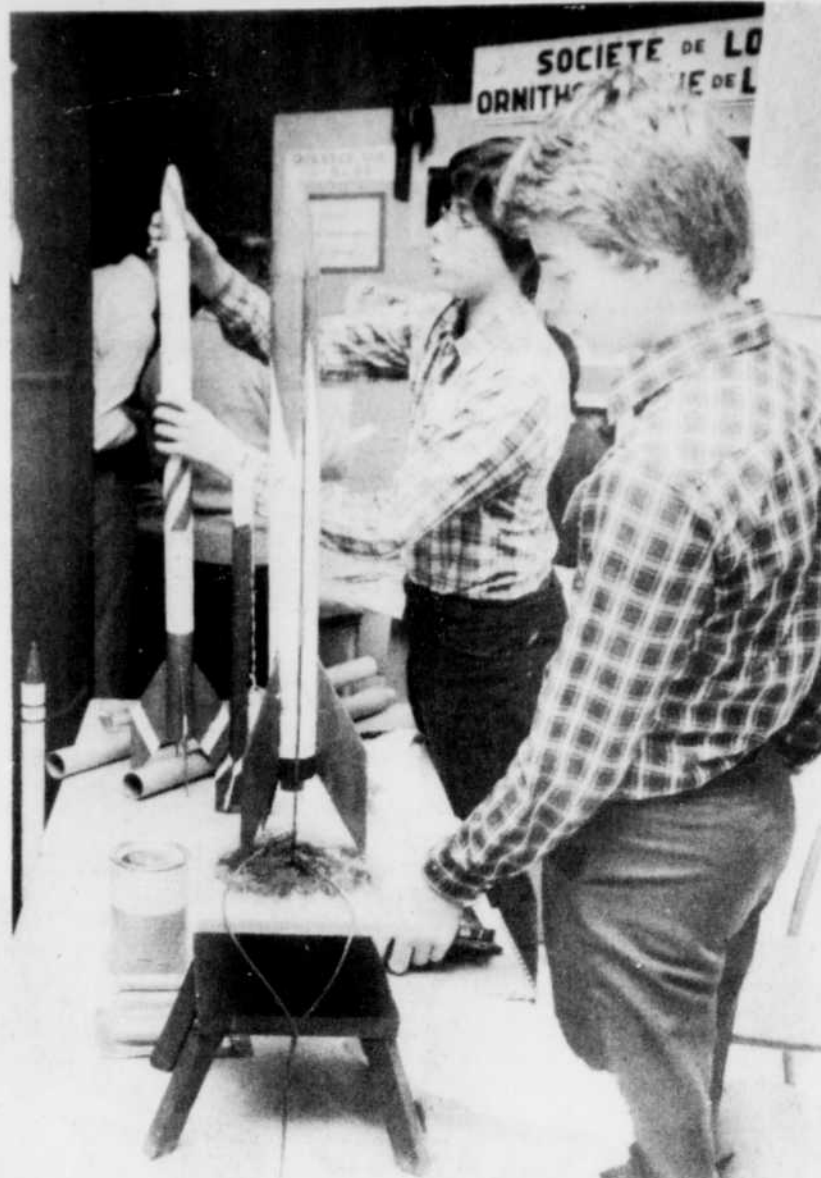
me le loisir culturel peut parfois l'être", a-t-elle précisé.

Qu'il s'agisse de l'étude des champignons, des insectes, des cavernes, de l'astronomie, de l'informatique, ou encore de toute autre science, plusieurs personnes seraient intéressées à y passer leurs loisirs, mais rien ne vient vulgariser pour eux ces sciences.

"Le citoyen de la ville a besoin de connaître un peu d'air pur une fois de temps et le fait d'étudier les sciences naturelles comme loisir, par exemple, constitue souvent un excellent moyen de prendre cet air pur en se rendant dans les bois pour y étudier différents phénomènes."

Les participants de la rencontre ont donc déploré le manque de politiques municipales à l'endroit de cette forme de loisir.

"Il y a quelques clubs qui obtiennent du succès, et il est certain que ça fonctionnerait mieux si on pouvait les aider", a conclu la porte-parole du Conseil de loisirs scientifiques.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Le trappage: un loisir et un sport

SHERBROOKE (DF) — Les forêts de l'Estrie sont riches en gibiers de toutes espèces et constituent d'excellents territoires pour y exercer le trappage. Toutefois, avec la prolifération des clubs pri-

vés de chasse, le "trappeur de la ville", celui qui réside dans une ville d'importance, éprouve de plus en plus de difficultés à pratiquer le trappage.

C'est du moins ce qu'a précisé à

La Tribune, M. Daniel Morel, président de l'Association québécoise des trappeurs indépendants, section Estrie, lors du rencontre au Salon du trappeur en fin de semaine.

même si le gibier abonde dans nos forêts.

"La plupart des gens n'ont pas tellement d'heures à consacrer au trappage et c'est un loisir qui nécessite un soin particulier et beaucoup de temps disponible".

Selon lui, même si l'Estrie représente 14 pour-cent des membres au

Depuis trois ans, l'association que préside M. Morel tient un Salon du trappeur au sous-sol de la cathédrale.

Le salon du week-end a attiré plus de 3.500 visiteurs qui ont pu s'attarder aux 25 kiosques.

"Le but de ce salon, c'est de faire connaître le trappage au public, comment on s'y prend, et les a-côtés de ce loisir", a révélé M. Morel.

L'association préconise le trappage humanitaire et s'apprête à se prononcer dans le dossier des pièges atrape-jambe élaboré par la Société protectrice des animaux (SPA).

Pour mieux faire connaître le trappage au public, les visiteurs ont pu assister à des concours d'écorçage d'animaux au salon. Le président de l'association a expliqué que la valeur commerciale de la fourrure d'un animal dépendait en grande partie de la façon dont l'animal avait été traité de sa fourrure après avoir été pris au piège.

Plusieurs taxidermistes ont également participé au salon.



Daniel Morel

sein de l'association provinciale, personne ne vit exclusivement des revenus du trappage en région.

"Le trappage, par ici, c'est surtout un loisir et un sport", dit-il.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Les exposants offraient même des produits issus du trappage au 3e Salon du trappeur.

Pierre Patenaude devient Chevalier de l'Ordre de Malte

SHERBROOKE (DF) — Le professeur Pierre Patenaude de la faculté de Droit, à l'Université de Sherbrooke, vient de recevoir le titre honorifique de Chevalier de l'Ordre souverain de Malte.

tenaude vit maintenant à Sherbrooke en compagnie de son épouse et ses trois enfants.



Pierre Patenaude

Il est également impliqué dans le milieu de sa paroisse où il s'occupe des adolescents.

Une quinzaine de québécois ont reçu ce titre jusqu'à ce jour et moins de 50 canadiens l'ont déjà reçu.

L'Ordre souverain, militaire et hospitalier de St-Jean de Jérusalem, dit de Malte, existe depuis 900 ans. Son siège est à Rome et c'est le seul ordre de chevalerie au monde qui jouit de prérogatives souveraines et dont la souveraineté est reconnue, en droit international, par 41 États avec lesquels il maintient des relations diplomatiques.

M. Patenaude est spécialiste en droit constitutionnel et en droit des minorités; il enseigne à l'Université de Sherbrooke depuis 1969. En 1978, il avait obtenu un congé pour occuper le poste de doyen fondateur de la nouvelle faculté de Droit à l'Université de Moncton, au Nouveau-Brunswick. Originaire de Montréal, M. Pa-

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
 PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

BINGO ESCALADE des Fêtes

\$3,000 A GAGNER

2 MARATHONS CONSÉCUTIFS SUR LA MEME CARTE

LES GAGNANTS DOIVENT APPELER A 563-1818

1er MARATHON - CARTE VERTE MONTANT A GAGNER \$1,000.

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:
 Vendredi 25 novembre 1983:
 N-37, O-63, O-75, G-51, G-54, O-70, G-49, N-44

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:
 Samedi 26 novembre 1983:
 B-15, G-60, I-25, B-11, N-34, B-8, O-67, B-1

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:
 Lundi 28 novembre 1983:
 I-23, O-69, N-39, G-48, I-24, N-45, I-30, G-58

RÈGLEMENT:

- Le BINGO ESCALADE DES FETES est une série de 2 marathons consécutifs dont l'enjeu total est de \$3.000.
- Le premier marathon a une valeur de \$1.000 et le second a une valeur de \$2.000. Dans les deux cas, s'il y a plus d'un gagnant, le montant sera divisé.
- Les deux marathons consécutifs se jouent sur la carte La Tribune 50 (couleur verte).
- La Tribune ne peut garantir que chaque lecteur recevra une carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du MARATHON pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9.00 heures a.m. et 4.30 p.m. du lundi au vendredi inclusivement. Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredi et samedi, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier.
- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de \$3.000 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- Les employés réguliers de La Tribune et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.

la tribune Courrier de deuxième classe Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
 Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ
 Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT
 Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT
 Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
 Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
 Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sans envoi des services par camélot et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$185.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

carnet

King wellington
 RÉDIGÉ EN COLLABORATION

Sans même prendre connaissance du menu, Richard Miquelon a acheté ses billets pour le souper-bénéfice du tournoi international bantam de Sherbrooke. On connaît sa nouvelle implication au niveau du hockey collégial "AAA", mais ce sera également une occasion de retrouver un ami de longue date en la personne du conférencier Ronald Corey...

Monique qu'il était capable de retracer les chevreuils n'importe où. Et c'est peut-être pourquoi il en a frappé un avec sa voiture sur la route.

Danielle Piquette avait tellement d'orthographe sur son plâtre, à la cheville, qu'elle a dû commander un nouveau plâtre. Mais la vraie raison, c'est qu'elle avait brisé son plâtre en faisant la vaisselle puisque son époux, Marc Piquette, refusait obstinément d'effectuer cette besogne.

Une autre version veut que Danielle Piquette ait brisé son plâtre en tentant de rattraper son chien parce que des voisins s'étaient plaints à la police.

Sylvie Bernard dit progresser à pas d'éléphant dans les cours d'anglais qu'elle suit depuis quelques semaines. Et pour le prouver, elle a fait l'acquisition d'immenses pantoufles en forme de tête d'éléphant. Elle compte également tenter l'expérience de marcher dans la neige avec ses pantoufles aussi grandes que des raquettes.

Suzanne Drolet de la police de Rock-Forest a trouvé une nouvelle façon de faire passer les voitures de patrouille dans un lave-auto... Et si cette nouvelle méthode n'a pas la prétention de bien laver la voiture, elle a au moins l'avantage d'économiser du temps.

Et des malins chuchotent que le criminaliste Michel Dussault pourrait remplacer Pauline à son travail lorsque cette dernière sera en Alaska. Michel a d'ailleurs commencé à se familiariser avec la "paperasse" sur le bureau de Pauline au palais de justice.

Depuis que l'avocat Jean Charrest est père, il a trouvé une excuse pour expliquer son état de fatigue chronique le matin. Il prétend toujours que le bébé l'a tenu éveillé la nuit précédente.

Malchanceux à la chasse, Marcel Rheault a tout de même réussi à démonter à son épouse

Les cadres de la ville vont désormais passer par la porte... étroite.

Isolation

Clément Fortier & Associés

Isolation Plâtre et stucco Système de plafonds acoustiques et de murs secs Nous utilisons l'isolant "RED TOP"

965, rue Panneton Sherbrooke, Qué. J1K 2B2 (619) 563-8333

En plus de sa ligne complète de fourrure, nous vous offrons maintenant **LE SUEDE DE MOUTON RENVERSÉ** le chaud vêtement d'hiver à prix abordable léger • souple un confort recherché le bon goût mis en valeur

1084, King ouest, Sherbrooke 562-4006

Alternative pour la cartographie

On attend la Cour suprême, ou on procède tout de suite

par Marcel Colbert

SHERBROOKE — La division existant à l'heure actuelle au sein du cabinet fédéral sur le dossier de la cartographie en Estrie ne remet aucunement en question la réalisation du projet, car cette division repose sur une alternative: procéder immédiatement à l'implantation du centre de cartographie ou attendre la décision de la Cour suprême avant de donner le feu vert au projet.

"C'est décidé depuis sept ans. Le centre s'en vient à Sherbrooke", a lancé M. Irénée Pelletier, député fédéral du comté de Sherbrooke, en commentant les rumeurs de division à la table du conseil des ministres. "Je ne siège pas au cabinet et les discussions que tiennent les ministres doivent demeurer secrètes. Mais les échos que j'ai eu indiquent que le débat ne porte pas sur la dé-

cision de déménager le centre à Sherbrooke."

Selon M. Pelletier, le débat ministériel se résume en une phrase: Est-ce qu'on attend la décision de la Cour suprême ou procède-t-on immédiatement?

Lalonde et Trudeau

Et toujours selon certains échos

ministériels parvenus aux oreilles du député Pelletier, certains ministres de poids au sein du Parti libéral du Canada, dont le ministre des Finances Marc Lalonde, se rangeraient dans les rangs des partisans d'une implantation immédiate du centre de cartographie à Sherbrooke.

Pourtant, lors de son passage à Fleurimont la semaine dernière, le ministre Lalonde n'a-t-il pas indiqué qu'Ottawa devait attendre la décision de la Cour suprême? Aux yeux de député de Sherbrooke, la déclaration du ministre Lalonde n'a fait que respecter l'attitude qui prévalait à Ottawa après l'annonce des adoucissements apportés à la loi

"Selon mes informations, M. Lalonde est avec deux ou trois autres ministres, dont Serge Joyal, un des plus ardents défenseurs de l'implantation immédiate du centre de cartographie à Sherbrooke." Vendredi dernier, des informations provenant d'une "source généralement bien informée" laissaient planer la possibilité que le premier ministre Trudeau tranche lui-même le débat en dernier ressort.

"Effectivement. Il s'agit du genre de dossier que le premier ministre Trudeau pourrait être appelé à trancher au retour de sa mission de paix", estime M. Pelletier.



Irénée Pelletier

Le dossier est-il affecté par le "syndrome de Charlottetown"?

SHERBROOKE (MC) — Le dossier du centre de cartographie est-il affecté par le "syndrome de Charlottetown"? Lorsque le gouvernement fédéral a décidé de déménager le siège social du ministère des Affaires des anciens combattants dans la capitale de l'Île-du-Prince-Édouard, 75 pour cent des employés ont combattu le projet à l'époque.

"Le lendemain, ils ont reçu une lettre disant: Votre "job" déménage à Charlottetown, la suivez-vous? Quatre-vingt pour cent des employés ont déménagé..." Cette anecdote, le député Irénée Pelletier la sert pour démontrer que le "lobbying" des employés du centre de cartographie ne pourra contrecarrer le projet d'implantation de la cartographie à Sherbrooke.

Car il ne faut pas être grand clerc pour deviner que l'annonce du départ de la rue Booth à Ottawa pour quelque part en Estrie n'a pas nécessairement laissé une traînée d'enthousiasme derrière elle parmi les 750 employés du centre de cartographie. Toutefois, à la lumière des propos du député Pelletier, il faut croire que "le syndrome de Charlottetown" s'est atténué avec

le temps... "À l'heure actuelle, je me risque à dire que de 75 à 80 pour cent des employés du centre viendront à Sherbrooke. Les autres auront la possibilité de se recaser dans un autre ministère."

Un village

Et les députés de la région d'Ottawa n'éprouvent-ils pas encore aujourd'hui une certaine difficulté à digérer le départ de ces 750 emplois? Car après tout, il s'agit de plus d'un millier de voteurs... "Les députés de la région d'Ottawa savent très bien que le gouvernement fédéral a pris une décision sur laquelle il ne reviendra pas. Ce serait injuste pour la population de l'Estrie puisque sur les 23 projets de décentralisation, un seul n'est pas réalisé. Et c'est le plus important en terme d'investissements et d'emplois."

Pendant que le dossier de la cartographie à Sherbrooke suscitait une querelle fédérale-provinciale sur la question linguistique, les projets de décentralisation de Jonquière, Matane et Shawinigan ont été réalisés... "Il faut faire attention. Dans ces villes, il n'y a que les sec-

tions francophones qui ont déménagé. Ceci n'a donc causé aucun problème en ce qui concerne la langue d'enseignement. On pourrait avoir à la rigueur juste une section francophone de la cartographie à Sherbrooke. On aurait quoi? Cinquante, cent emplois peut-être. Ce que l'on veut, c'est le projet tel qu'annoncé."

Car aux yeux de M. Pelletier, l'impact de la venue du centre de cartographie à Sherbrooke se comparera à la création de l'Université de Sherbrooke au début des années 50. "C'est un village qui déménage, 750 employés, leur conjoint, leurs enfants... En 1979, un relevé indiquait qu'il y avait au-delà de 1,300 enfants!"

Il y a aussi l'impact économique. Le coût du projet atteint maintenant 75 millions \$. Et des cartes, ça se fait avec du papier. Pensez-vous que le centre s'approvisionnera en Ontario? Certainement pas. De plus, on me dit que chaque semaine, trois ou quatre avions font de survols pour les besoins de la cartographie. L'aéroport de Sherbrooke profitera donc également de l'implantation du centre. Et les étu-

des démontrent que chaque emploi dans le secteur tertiaire contribue à la création de 2,7 emplois dans d'autres secteurs."

Mais les habitants de ce "petit village", de quel oeil voient-ils ce déménagement? "Le quart des effectifs est francophone. Pour eux, aucun problème. Et les anglophones qui sont venus ici ont énormément apprécié la région. Écoutez, ce n'est pas un dépaysement total. Montréal est à une heure et demie de route, la région compte une université francophone et une université anglophone..."

Les chefs des syndicats de ces employés-là sont venus à quelques occasions dans la région. Et personne n'a contesté les avantages de la région. En bout de ligne, M. Pelletier prétend que — de toute façon — les employés se sont faits à l'idée du déménagement. "Certains se sont abonnés à La Tribune ou au Record et on se fait poser un tas de questions sur la région. Tout ce que demande les chefs syndicaux, c'est que nous leur disions dans les plus brefs délais quand ce fera le transfert pour que les employés s'orientent."

Télédiffusion des débats: les conseillers décideront ce soir

SHERBROOKE (DF) — Le dossier de la télédiffusion des débats municipaux reviendra à la table du conseil de ville ce soir, alors que le conseiller André Côté proposera un projet expérimental.

Selon la proposition que M. Côté entend présenter, les débats du conseil pourraient être télédiffusés une fois par mois, durant 12 mois, un projet qui impliquerait une dépense de 8,400 \$.

Au cours de chaque émission mensuelle, après la présentation des délibérations de l'assemblée régulière mensuelle du conseil, les responsables des relations publiques de la ville pourraient utiliser un temps d'antenne afin d'informer la population sur les services de la

ville ou apporter certaines précisions.

"Actuellement, le service des relations publiques imprime une série de dépliants qui sont déposés dans les caisses populaires. Souvent, ces dépliants demeurent là et personne ne les lit. Avec la télédiffusion, on pourrait limiter l'impression de ces dépliants et économiser ainsi", a révélé M. Côté en fin de semaine.

De plus, a-t-il dit, le maire pourrait également utiliser un temps d'antenne afin de faire publiquement le point sur certains dossiers.

Le conseiller Côté veut ainsi donner une suite concrète à l'étude qu'il avait effectuée à l'aide de questionnaires auprès de plusieurs municipalités du Québec qui télédiffusent leurs débats.

Depuis les dernières discussions

en atelier de travail, sur le sujet, quelques conseillers auraient changé d'avis quant aux avantages de la télédiffusion.

Le projet sur lequel auront à voter les conseillers, ce soir, impliquerait une émission mensuelle de quatre heures. Les frais, de 8,400 \$ pour 12 émissions, consistent en locations d'appareils. Les émissions seraient télédiffusées sur les ondes du canal communautaire de Cablevision-Sherbrooke.

Selon M. Côté, un tel projet ne peut qu'être rentable, administrativement, financièrement et politiquement.

Le conseiller soutient que plusieurs citoyens ne peuvent assister aux délibérations du conseil et précise que la télédiffusion viendrait régler ce problème et que, de toutes façons, il s'agit là de l'un des meilleurs moyens de sensibiliser la population et de l'informer davantage.

S'il est accepté, le projet pourrait se concrétiser dès le début de 1984 et se terminer à la fin de l'année; l'expérience, toujours selon M. Côté, devrait alors faire l'objet d'une analyse rigoureuse avant d'être poursuivie à nouveau.

Si votre nom est publié dans l'espace ci-haut, voyez les règlements et le coupon de participation dans La Tribune de samedi dernier.

GAGNANT
de
\$100.

Pour les noms publiés du 14 au 18 novembre 1983
"SUPER 500 NOMS" (4)
George Joyal,
166, rue Passenger,
Rock Island

Les syndiqués de 15 Miracle Mart en grève

MONTREAL — Les employés syndiqués du Miracle Mart de la Place Belvédère à Sherbrooke devaient déclarer la grève à minuit une minute ce matin, après avoir rejeté, hier l'entente de principe l'entente de principe intervenue entre leurs représentants syndicaux et la partie patronale.

Ces syndiqués devaient donc imiter leurs confrères de 14 autres magasins Miracle Mart, à Montréal, qui ont rejeté, avec eux, l'entente de principe dans une proportion de 56 pour-cent.

La chaîne de magasins, une filiale de la compagnie Steinberg, compte en tout 1,400 syndiqués.

Ces derniers avaient rejeté le 20 novembre dernier à 51 pour cent les offres patronales, ce qui avait forcé l'exécutif syndical à discuter de nouveau avec l'employeur.

Une entente était alors survenue durant la semaine, mais en assemblée hier les syndiqués ont décidé de défier la recommandation de leur exécutif.

AIDE JURIDIQUE
AVIS DE DÉMÉNAGEMENT
LE CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE L'ESTRIE
désire aviser la population de Sherbrooke et des environs que les bureaux d'aide juridique situés au 31 de la rue King ouest et au 297 de la rue Dufferin à Sherbrooke se sont fusionnés afin de ne former qu'un seul bureau. Ce nouveau bureau sera situé au:
225, rue King ouest,
bureau 234, Sherbrooke, Qué.
(Édifice Gilles Boilevert Meublé)
TÉLÉPHONE: 563-6122
et ce, à compter du 28 NOVEMBRE 1983
Les Mêmes services seront donnés à la population à ce nouveau bureau.

COMMENÇONS MAINTENANT!

VOTONS LIBERAL

PRIORITÉS

- **AGRICULTURE**
• Faire pression sur le gouvernement pour qu'il procède à une réforme du prêt agricole, à une révision des règlements sur l'environnement et à une modification de la loi de l'impôt en faveur de la relève agricole.
- **FORÊT**
• Mettre de l'avant un plan de reboisement fondé sur une réduction de l'impôt foncier des propriétaires de forêts privées.
- **EMPLOI**
• Protéger les emplois existants et créer de nouveaux emplois permanents à l'intention des jeunes. Développer le potentiel touristique des municipalités du comté et créer un salon de PME visant à promouvoir les industries du comté.

Le 5 décembre, dans Mégantic-Compton

JE VOTE **BÉLANGER** **X**
MADELEINE

Autorisé par Paul E. Gauthier, agent officiel 4172, chemin Baie des Sablons, Mégantic.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemerle)

Mlle Louise Couture devant un des kiosques aménagés lors de la journée "Si la région m'était contée..."

A l'occasion de la journée "Si la région m'était contée..." Arts et traditions populaires: un cri d'alarme en Estrie

SHERBROOKE (MC) — Si les arts et traditions populaires en Estrie constituent un phénomène encore bien vivant, l'absence de ressources et de structures régionales adéquates risque de refermer la porte sur "les armoires à souvenirs" et d'étouffer les "passeurs de mémoires".

Ce cri d'alarme, il a été lancé samedi à l'issue de la journée d'animation et d'information "Si la région m'était contée...". Cette activité constituait la première rencontre régionale permettant aux différents intervenants de s'interroger sur la situation actuelle des arts et traditions populaires en Estrie.

Nombreux problèmes

Près de 70 intervenants ont convergé vers le chalet municipal de

Rock-Forest pour participer à cette mise au point régionale dans le domaine des arts et traditions populaires. Et le tableau tracé est plutôt sombre.

Aucune permanence pour assurer la diffusion des arts et traditions populaires, aucun moyen financier, aucune synthèse régionale de mise à jour des ressources... La plupart des problèmes évoqués s'articulent autour de ces trois lacunes.

"En ateliers, les participants ont

notamment soulevé le problème de promotion des arts et traditions populaires", a indiqué Mlle Louise Couture, membre du comité organisateur de la rencontre.

"Ils ont également souligné le problème d'information sur les ressources matérielles. L'information est éparpillée et elle circule mal. De plus, ils considèrent que les organismes s'occupent davantage du patrimoine bâti que des arts et traditions populaires."

Les intervenants ont aussi pointé du doigt des déficiences au chapitre de la relève. "On voudrait que le milieu scolaire soit plus sensibilisé. Les jeunes doivent être stimulés pour prendre la relève."

Dans la même foulée, ils ont déploré le manque de coopération en-

tre les divers organismes. "Il n'y a pas de continuité."

Mais les participants ne se sont pas confinés à une dénonciation de l'état actuel des choses. Ils ont aussi proposé des éléments de solution: campagne de sensibilisation, meilleure concertation, création d'une banque d'informations qui réunirait toutes les données régionales, intégration des arts et traditions populaires dans le système scolaire, implantation d'une permanence...

"Le comité organisateur se réunira pour voir comment donner suite à ces suggestions", a précisé Mlle Couture. Le comité organisateur verra également à favoriser la tenue d'autres journées du même type.

MRC Memphrémagog: quatre votes nécessaires pour obtenir une majorité Les maires d'accord sur un système de mise à jour des rôles d'évaluation

MAGOG (GP) — Une majorité de 13 maires sur 21 votants ont trouvé un compromis pour doter la Municipalité régionale de comté (MRC) Memphrémagog d'un système uniforme de mise à jour des rôles d'évaluation.

C'est la firme Morin-Roy qui a été engagée à la condition qu'elle installe un évaluateur agréé permanent dans les bureaux de la MRC.

La firme devra de plus fournir un certificat de garantie, et le contrat de trois ans qui la liera à la MRC sera résiliable chaque année.

Ces conditions gonflent la facture de 10,000 \$, la portant à 82,000 \$, ce qui est

agréé à temps plein dans les bureaux de la MRC qui a semblé apporter des garanties suffisantes aux indécis; en effet, la firme Morin-Roy proposait d'effectuer le travail pour 72,000 \$ avec un simple évaluateur, mais de nombreux maires craignaient que la qualité du travail s'en ressentisse.

Valse hésitation

Comme la semaine dernière, le conseil s'est livré à une valse hésitation à trois temps, rejetant par des votes plus ou moins serrés toutes les propositions déposées par les trois clans qui s'opposaient: les tenants de Morin-Roy, ceux de SDR et les partisans d'un service d'évaluation maison.

Une autre option a même été présentée

visant à doter la MRC d'un service informatisé qui aurait pris la comptabilité en charge en plus de l'évaluation. Les délais d'application de cette méthode ont été jugés trop longs compte tenu des

échecs à respec-

ter. Par contre, une résolution a été adoptée pour qu'une étude soit faite en vue d'installer un tel système informatique dès 1985.

En tout, quatre votes ont été nécessai-

res pour qu'une majorité l'emporte, et au plus chaud de la discussion, alors que chacun votait pour sa compagnie préférée sans accepter aucun compromis, le

maire Antonio Lacasse de Magog s'est exclamé: "Il est évident que certains

veulent se promener en Cadillac et d'autres en Toyota, mais que personne ne veut embarquer dans la même voiture!"

Cette remarque a semblé dérider ses collègues, et le scrutin suivant fut le bon!

Un surplus de 25,000 \$ au budget de Stoke

STOKE (LS) — Les états financiers de la Corporation municipale de Stoke révèlent un surplus de 25 000 \$ qui constituera le premier revenu de l'année 1984.

Certaines prévisions budgétaires adoptées en début d'année 1983 ont dû être révisées et des amendements ont été apportés à divers postes budgétaires par le truchement de résolutions adoptées par le conseil municipal.

Le réaménagement du budget a été rendu obligatoire par le versement de deux types de subventions prévues lors de l'élaboration des prévisions budgétaires au 24 janvier 1983. Il s'agit de subvention de relance de l'emploi (Bon d'em-

ploi, Création d'emplois temporaires et Prime, en plus d'une subvention pour l'amélioration du réseau routier (Ministère des Transports du Québec) totalisant 50 500 \$.

Plusieurs comptes à recevoir permettront à la Corporation municipale de Stoke d'amorcer la prochaine année financière de façon confiante sans envisager une hausse importante du taux de la taxe foncière. Le rôle d'évaluation 1984 est imposable à 33 287 610 \$ comparativement à 32 829 090 en 1983.

Le budget définitif pour l'année 1984 sera adopté le 20 décembre 1983. Un document explicatif sur le budget sera rendu public dans les plus brefs délais.

Séance d'information sur "Les loisirs à Stoke"

STOKE (LS) — Toute la population de Stoke est invitée à participer à une séance d'information dont le thème sera "Les loisirs à Stoke".

Cette réunion se tiendra le mardi 29 novembre 1983, à compter de 20h00 au centre civique en plein coeur du village de Stoke.

Une infusion de capital plus généreuse exigée des promoteurs du projet Starobe

(Serge Joyal)

SHERBROOKE — Pour obtenir l'implication du gouvernement fédéral dans le projet industriel Starobe, aux Villes frontalières, les investisseurs privés devront augmenter leur part dans le capital nécessaire au démarrage.

A l'occasion d'une conférence de presse

mique régional, ressort que le faible pourcentage du capital privé dans ce projet est un obstacle à la participation du gouvernement fédéral.

Selon les demandes actuelles, le gouvernement fédéral injecterait 44 pour cent du capital de départ, et le Québec autant, a expliqué M. Tessier. Sur 1 million \$ environ, on demanderait 800,000 \$ aux gouvernements.

Quand les gouvernements injectent quelque 80 pour cent du capital dans un projet, on ne peut plus dire que c'est un projet de l'entreprise privée, mais un projet gouvernemental à toutes fins utiles, de souligner le ministre.

Des interventions du député Claude Tessier, de Mégantic-Compton-Stanstead, de M. Joyal et de M. Georges-Henri Goulet, représentant régional du ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Expansion écono-

les petites annonces
la tribune
569-9501
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8



Le maire Antonio Lacasse

A quel moment ce dossier sera-t-il clos? On n'a pas osé avancer d'échéancier précis. On espère que les derniers problèmes seront réglés le plus tôt possible.

encore moins cher que la plus basse option de la firme SDR.

C'est l'engagement d'un évaluateur

Pour vos réceptions de Noël...
Consultez votre pâtisserie
LA PETITE GATERIE
Normand Graham
563-6154

Les Brasseries Fleurimont Spéciaux de décembre

Mini soupe à l'oignon	99¢
Assiette de cuisses de grenouilles	\$6.95
Coquille avec mini brochette	\$6.95
Assiette du marin	\$8.95

Servis midi et soir, du lundi au vendredi et cela jusqu'à écoulement du stock.
P.S. Réservez tôt pour vos parties des Fêtes.
566-4844(I) 564-1446(II)

Hôtel
Le Président
HOTEL TRAVEL INN

La technologie européenne abordable émerge!



Renault Alliance

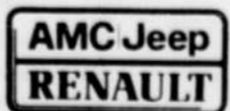
La Renault Alliance est offerte chez A. Pomerleau & Fils Inc. à partir de 7170.\$*

Nommée «Voiture de l'année 83» par la revue Motor Trend, la Renault Alliance vous offre un équipement standard digne de sa réputation. Et vous serez agréablement

surpris par son confort supérieur.

En effet, l'Alliance loge facilement cinq adultes grâce aux sièges avant monotraces, sans oublier la banquette arrière ultra-large.

La Renault Alliance vous attend chez nous pour un essai routier.



A. POMERLEAU & FILS INC.
262, rue Hatley ouest, Magog, Qué., J1X 3G1
(819) 843-4221

*Transport et préparation en sus.



Mgr Jean-Marie Fortier et le député Irénée Pelletier ont annoncé hier des travaux de rénovation à l'Archevêché.

Travaux de rénovation à l'Archevêché de Sherbrooke

SHERBROOKE (MC) — Dès le printemps prochain, l'Archevêché de Sherbrooke subira une petite cure de rajeunissement alors que les travaux de réfection et d'isolation de la toiture seront entrepris au coût de 150,000 \$.

Cette "petite" cure ne relève pas simplement de certains impératifs esthétiques. Une étude menée par des professionnels démontrent en effet que les tuiles d'ardoises doivent être consolidées ou remplacées, que la plupart des noues en cuivre des combles sont abimées et que l'entretoit manque de ventilation et d'isolation.

"Après quelque 65 ans d'existence, il est tout à fait normal que la toiture présente des signes de faiblesse", a indiqué Mgr Jean-Marie Fortier lors de l'annonce officielle d'une subvention de 100,000 \$ accordée par Ottawa pour corriger ces lacunes.

60,000 \$ par année

La détérioration de la toiture au fil des années s'est répercutée directement sur la facture énergétique qui ne cesse de s'alourdir. "Juste en chauffage, cela coûte actuellement 60,000 \$ par année", a précisé M. Marcel Simoneau, procureur adjoint à l'Archevêché.

L'isolation de la toiture permettra donc d'empêcher l'argent de filer par les interstices du toit. "Ces réparations nous permettront de diminuer de 15 à 20 pour cent la facture de chauffage", a estimé M. Simoneau.

Débutant en avril prochain, les travaux commanderont un investissement frisant les 150,000 \$. La majeure partie de ces coûts seront défrayés par le gouvernement fédéral par le biais d'une subvention de 100,000

\$ versée dans le cadre des programmes d'économie d'énergie et de création d'emploi.

Et la dernière tranche de 50,000 \$? Le député Irénée Pelletier a bien indiqué qu'il tenterait de dénicher ce montant, sans rien promettre toutefois. Quoi qu'il en soit, la Coporation Archiépiscope du diocèse de Sherbrooke est bien prête à faire face à la musique.

"Nous pouvons aller en emprunt s'il le faut", a lancé M. Simoneau. Nous calculons qu'à court terme, grâce aux économies d'énergie réalisées, nous pourrions éponger cet emprunt assez rapidement. De toute façon, ça serait un crime que de laisser dériver un édifice d'une telle valeur."

Toutefois, les travaux de réfection et d'isolation de la toiture ne constituent pas un remède à tous les maux. Ainsi, le fenestrage actuel est entièrement à refaire. Et ce n'est pas une mince tâche.

De style français (cadre en métal, verre non thermique, carreaux avec joints de plomb), le fenestrage de l'édifice de cinq étages compte quelque 230 fenêtres. Le cadre métallique de la plupart de ces fenêtres est rouillé, tordu ou gondolé et il ne permet pas une fermeture étanche des battants. De plus, la plupart des ouvertures ne comprennent pas de "fenêtre-double".

L'Archevêché a déjà entrepris des démarches pour obtenir un coup de pouce financier permettant de corriger cette situation.

Le club d'âge d'or d'Eastman suivra les recommandations de Mgr Métras

EASTMAN (LO) — "Mgr Roger Métras a indiqué une façon d'aborder et éventuellement de régler la situation. L'exécutif s'empresse de mettre en oeuvre ces recommandations et espère par là permettre aux 280 membres de continuer à avoir un local qui assure les nombreuses activités mises en place pour le bienfait de toute la population d'Eastman et des environs."

Rejoint par téléphone, le président du Club d'âge d'or avec Mgr Métras, vicairer épiscopal du diocèse de Sherbrooke, a ainsi livré l'essentiel d'un communiqué de presse mis au point par l'exécutif, à l'issue de sa rencontre avec Mgr Métras, vicairer épiscopal du diocèse de Sherbrooke, a ainsi livré l'essentiel d'un communiqué de presse mis au point

refusé de préciser davantage les recommandations de Mgr Métras.

"L'accueil a été très positif et, pendant deux heures et demie, nous avons exposé les diverses facettes du problème soulevé par la lettre d'avocat que la fabrique nous a fait tenir au sujet du non-renouvellement du bail de location du sous-sol de l'église",

de dire M. Couturier. Il devait toutefois affirmer que Mgr Métras avait demandé au Club de négocier un bail avec la fabrique et de tenter d'en arriver à un accord.

"Nous sommes prêts à concéder certaines choses, d'ajouter M. Couturier, et Mgr Métras soutient que nous serons dans la bonne voie pour régler le litige".

"Laissez-nous une chance de faire les démarches avant de vous donner plus de précisions", de déclarer le président, soucieux de ne pas compromettre les négociations à venir.

"Nous espérons que les démarches futures sauront être aussi satisfaisantes que la rencontre avec Mgr Métras", de conclure M. Couturier.

Renouvellement des conventions collectives

Un comité de la ville de Magog négociera avec ses employés

MAGOG (GP) — Les négociations entre la ville et le syndicat des employés municipaux en vue du renouvellement des conventions collectives des 85 cols bleus et cols blancs se déroulent d'une façon différente des méthodes utilisées par le passé.

Le maire Lacasse a en effet décidé de former un comité ad hoc qu'il préside, assisté de conseillers Roger Gagné et De-

nis Lacasse, du greffier M. Jean-Paul Lange et du trésorier Yves Langlois.

Ce comité a été chargé par le conseil municipal de négocier avec le syndicat des employés et de soumettre tout pro-

jet d'entente au conseil municipal pour ratification.

Cette décision n'a pas eu l'heur de plaire au conseiller Fernand Roy qui tient à tout prix à assister aux négociations.

"Par le passé, c'est tout le conseil qui négociait" a-t-il reproché au maire Antonio Lacasse qui lui a répondu que ce qui se faisait par le passé avait sans doute été décidé avec pertinence au moment où ces décisions étaient prises, mais que maintenant, en tant que maire, il avait décidé de proposer une autre formule aux échelons, et que la majorité déciderait.

Par ailleurs, M. Roy a vainement tenté de convaincre le maire de lui remettre les notes que ce dernier avait prises lors des trois rencontres qu'il avait eu avec les représentants syndicaux: "Il s'agit de notes personnelles, de brouillons, et vous n'avez qu'à être présent à ces réunions si vous voulez avoir le détail de ce qui s'y est dit" a rétorqué le maire au conseiller.

Ce dernier a expliqué qu'il travaillait ces jours-là, et a fini par voter contre la résolution qui proposait la formation du comité de négociation patronal.

Le ministre Jean Chrétien à Asbestos le 4 décembre

ASBESTOS — Le ministre de l'Énergie et des Ressources à la Chambre des Communes, M. Jean Chrétien, prendra la parole à Asbestos dans le cadre d'un brunch qui se tiendra à la salle du Syndicat de l'Amiante.

Le ministre sera à Asbestos le 4 décembre à compter de 11h00 en matinée.

C'est la première fois, selon le député Alain Tardif du comté de Richmond-Wolfe, que le ministre vient dans le comté.

La conférence prononcée par M. Chrétien sera suivie d'une conférence de presse à laquelle assistera

le député Alain Tardif.

Le nombre de places disponibles est de 500 et il serait préférable de réserver à l'avance.

Le mouvement des chômeurs et des chômeuses d'Asbestos veut profiter du passage de M. Chrétien pour faire visiter à ce dernier la petite maison construite d'amiante, qu'ils sont à eriger.

SIGNET 1,3 1984



OFFRE SPÉCIALE POUR CÉLÉBRER NOTRE "5^e ANNIVERSAIRE"

4998 \$*

LIVRÉE AVEC GARANTIE DE 3 ANS/80 000 km, SANS FRANCHISE, SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES.

Les quantités étant limitées, allez bien vite chez le concessionnaire Lada profiter de cette offre spéciale "5^e anniversaire". Le prix de liste courant suggéré de la Signet 1,3 est de 5498 \$. Soit 500 \$ d'économies.

UNE COMPAGNIE CANADIENNE—D'UN OcéAN À L'AUTRE

Lada Canada est une compagnie à capitaux canadiens comprenant près de 100 concessionnaires à travers le pays, et 12 millions de dollars de pièces entreposées ici même au Canada. Vous êtes ainsi toujours à proximité d'un centre de ventes et d'entretien pour votre Signet 1,3.

Garantie administrée par International Warranty Corp. avec couverture sans franchise requise. Détails auprès du concessionnaire Lada.

VOUS EN AVEZ POUR VOTRE ARGENT
Chaque Signet 1,3 modèle 1984 est dotée de: servofreins à disque avant, sièges-baquets entièrement inclinables, moteur nerveux de 1,3 litres à arbre à cames en tête, boîte 4 rapports entièrement synchronisée, etc. Ainsi qu'une garantie de 3 ans/80 000 km, sans franchise, sans frais supplémentaires. Sans oublier une garantie par Waxoyl de 5 ans contre les perforations dues à la corrosion—également sans frais supplémentaires.

*Prix ne comprenant pas les frais de préparation, de transport, ni les taxes.

SIGNET 1,3 84

signée LADA

Maison de l'auto R.C. Inc.

4364 Boul. Bourque Rock Forest (819) 564-0777

Résultats

Loto 6/36 Prochain **GROS LOT** 100 000,00\$

Date: 25-11-83

6/6	1	406 607,00\$	MISE-TOT
5/6+	7	18 167,00\$	13 17 18 34
5/6	396	481,70\$	Gagnants: 268
4/6	7474	70,90\$	Lot: 186,50\$

Ventes totales: 2 311 967,00\$

Mini Loto 963094 50 000\$

63094	5 000\$	094	50\$
3094	250\$	94	5\$

Provincial 3702295 500 000\$

702295	50 000\$	2295	100\$
02295	1 000\$	295	25\$
		95	10\$

Inter Loto 377498 250 000\$

77498	2 500\$	Gros lots de 25 000\$	NUMÉROS MOBILES
7498	250\$	039900	35268 2 500\$
498	50\$	577032	2576 250\$
98	10\$	699638	098 50\$

Super Loto 1955812 2913500 2009746 1273192 **4 GROS LOTS** 1 000 000\$

Date: 27-11-83

pour chacun des 4 numéros ci-haut

6 derniers chiffres	50 000\$
5 derniers chiffres	5 000\$
4 derniers chiffres	500\$
3 derniers chiffres	50\$
2 derniers chiffres	5\$

La Quotidienne Semaine du 21-11-83

3	L	M	M	J	V	S
878	070	833	594	231	841	
4	6476	5624	9089	1981	7439	1967

Lotto 6/49 Prochain **GROS LOT** 500 000\$

Date: 26-11-83

6/6	2	566 497,80\$	sup. complémentaire
5/6+	7	51 218,30\$	44
5/6	213	1 006,80\$	
4/6	8561	64,40\$	Ventes totales
3/6	135388	10,00\$	6 731 655 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision

CARTES SUR TABLE

PETITS ET GRANDS
JEUNES ET VIEUX
ENFANTS, PARENTS...
une place pour grandir
ensemble!

(1ère partie)

ce soir
19h

Radio Québec
Estre

24

Bureau et Bureau présente Le Salon du meuble différent et abordable

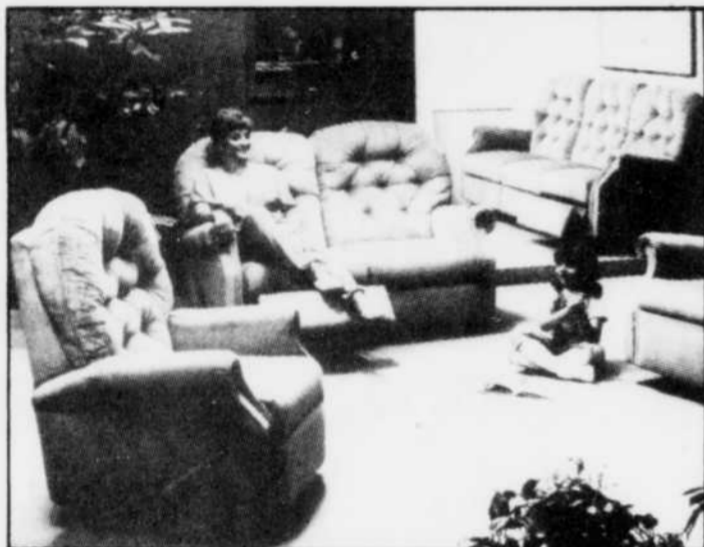
Vente
du 21 novembre au 3 décembre



Un style vieillot traité à la moderne

Fauteuil de coin	405 \$
Module sans bras	315 \$
Table de centre	159 \$
Table étagère	229 \$

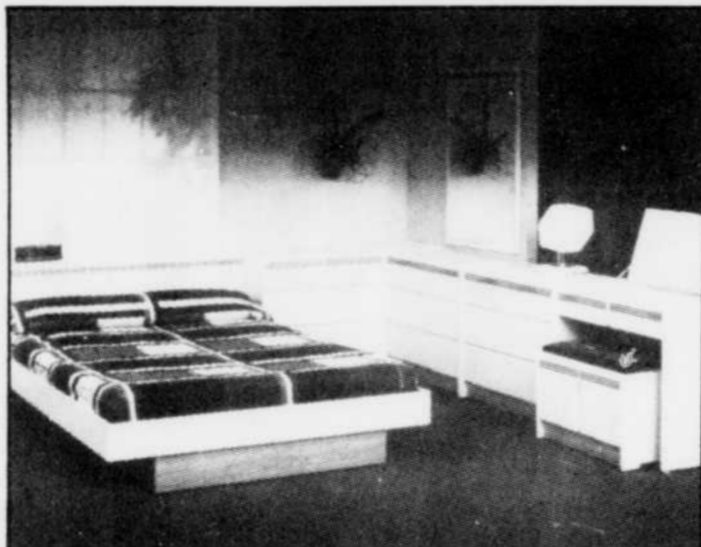
- Pin massif
- Tissus variés
- Adaptable à tous les endroits
- Unités murales du même style disponibles



Pour une salle de séjour confortable

Sofa 3 places dont 2 inclinables	785 \$
Causeuse 2 places inclinables	649 \$
Fauteuil 1 place	435 \$

- Couleurs variées
- Matériel côtelé 100% nylon



Un modulaire fonctionnel

Lit caisson Queen	349 \$
Bureau à portes (non illustré)	179 \$
Bureau à 3 tiroirs	219 \$
Miroir	109 \$
Bureau vanité	199 \$
Banc	139 \$

- Fini mélamine
- Tiroir sur roulement à billes
- Couleurs disponibles: blanc, beige, gris, bourgogne, noir, naturel



Grande allure et petits prix

Sofa 3 places*	319 \$
Causeuse 2 places*	279 \$
Fauteuil*	199 \$
Table à café*	104 \$
Table de bout*	87 \$
Tabouret*	84 \$

- Cadre d'érable massif
- Fini naturel
- Choix de tissus et couleurs

Les prix indiqués sont ceux de l'article dans son carton en magasin. Un léger supplément est exigé pour livraison et assemblage.



Une importation italienne

Buffet huche	649 \$
Table	869 \$
Chaise	125 \$

- Mobilier "néo design"
- Fini laqué amande



Lit rétro d'Amisco

• Acier tubulaire	
Choix de 15 couleurs	229 \$



De la collection Casavant

Pupitre	899 \$
Chaise	259 \$

- Réplique authentique de meubles québécois d'antan
- Érable massif
- Fini coeur de pommes

BUREAU & BUREAU Inc

SHERBROOKE 500, 6^e rue

**DIFFÉRENTS...
& abordables**

la tribune l'amiante, le centre du québec, les bois francs

Collision frontale à Warwick: un mort et sept blessés

DRUMMONDVILLE. Une personne est morte samedi après-midi à Warwick, à la suite d'une collision frontale entre deux automobiles, sur la route 116, près de Victoriaville.

La victime a été identifiée comme étant Mme Huguette Beauchesne, née en 1959, domiciliée à St-Vallère dans le comté d'Arthabaska.

Sept autres personnes également impliquées dans l'accident ont subi des blessures, qualifiées de mineures par un porte-parole de la Sûreté

du Québec, à la suite de la collision.

L'accident fatal s'est produit aux environs de 15h30, à un endroit où la chaussée, selon la SQ, était très glissante. C'est l'agent Turcotte, du poste de la Sûreté du Québec d'Arthabaska, qui s'est chargé d'effectuer les constatations d'usage.

King Beaver: reprise des travaux ce matin

THETFORD-MINES — Les travaux devraient reprendre à la normale ce matin à la mine King Beaver où les employés n'ont pu travailler une partie du week-end, à cause d'un bris mécanique.

Selon le président du syndicat de la Société d'amiante, M. Clément Bélanger, le séchoir sous-terrain pour l'amiante a fait défaut en début de fin de semaine, de sorte que

les employés n'ont pu travailler depuis samedi matin.

Il a révélé avoir appris que le séchoir serait réparé pour aujourd'hui, lundi.

La Joujouthèque ouvre ses portes au grand public

DRUMMONDVILLE. C'est aujourd'hui que la Joujouthèque Drummond ouvre ses portes au grand public.

La Joujouthèque est installée au 545 de la rue Des Ecoles, dans le même édifice que le Centre d'information documentaire Côte S-Germain. Elle consiste en un service de prêts de jeux et de jouets destinés aux enfants.

La Joujouthèque est ouverte aux mêmes heures que le Centre Côte S-Germain. On peut en devenir membre moyennant l'achat d'une carte dont le coût a été fixé à 2 \$.

Les personnes intéressées à donner des jouets à la Joujouthèque peuvent se rendre sur place, ou communiquer avec les responsables, à 478-7787.

L'ACCQ inquiète: relève insuffisante dans certains métiers de la construction

DRUMMONDVILLE. Les membres de l'Association de la construction du Centre du Québec (ACCQ) s'inquiètent de la relève qui s'avère actuellement insuffisante dans certains métiers.

C'est d'ailleurs dans l'esprit de prévenir un éventuel manque au sein de la relève que l'ACCQ recommandait, lors de son 13e congrès régional tenu récemment à Drummondville, que "l'on enlève certaines restrictions pour permettre plus commodément aux jeunes d'apprendre un métier sur les chantiers de construction afin de préparer une relève suffisante, car elle s'avère inquiétante présentement pour quelques métiers".

annuelles, outre les questions de régie interne à l'association, l'ACCQ s'est penchée également sur des résolutions visant "la création d'un comité pour les entrepreneurs artisans licenciés au sein de l'ACCQ, la modification d'un règlement au système du Bureau des soumissions déposées du Québec, l'implication des inspecteurs de l'Office de la construction et enfin une étude par la Fédération de la construction sur la multiplicité des cotisations versées aux associations régionales".

Assemblée générale de l'Association des entrepreneurs en isolation

DRUMMONDVILLE. L'Association des entrepreneurs en isolation du Québec tenait en fin de semaine à Drummondville son assemblée générale annuelle où ont surtout été discutées des questions de régie interne.

Une assemblée spéciale a toutefois été convoquée pour février 84 où on décidera alors des buts futurs de l'association. Il sera alors question d'affiliation avec l'Association nationale des entrepreneurs en isolation et en conservation de l'énergie. L'association provinciale de-

viendrait alors le chapitre québécois de l'association canadienne.

L'assemblée générale de la fin de semaine, qui regroupait quelque 30 des 90 membres de l'association, s'est par ailleurs élu un nouveau conseil d'administration composé de MM. Serge Charest, président, Roch Béliveau, Normand Charbonneau, premier et deuxième vice-présidents, Fernand Binette, secrétaire-trésorier, ainsi que des directeurs Yves Poupart, Ronald Lusier, Pierre Charbonneau, Jacques Bouchard et Gilles Claude.

Industrie Victoriaville rouvre ses portes ce matin

VICTORIAVILLE (DG) - Il aura fallu seulement 14 heures de négociations intensives pour régler le conflit qui durait depuis le 31 octobre dernier chez Industrie Victoriaville. L'usine ouvre ses portes à nouveau ce matin.

D'ici le 2 décembre quelques 175 syndiqués sur une possibilité de 207 devraient être de retour au travail. Selon M. Simoneau le retour des autres travailleurs devrait se faire rapidement puisque la compagnie est en pleine saison de production et de préparation en vue du Salon du meuble de Toronto qui aura lieu en janvier.

Ces précisions ont été fournies à la suite d'une assemblée générale convoquée pour entériner le protocole de retour au travail.

M. Rolland Simoneau, conseiller syndical à la CSD, a précisé que les négociations intensives qui se sont déroulées la semaine dernière en présence du conciliateur ont permis non seulement de régler la question du travail à forfait (feuille de rendement) mais également d'en venir à une entente sur le prochain contrat de travail.

Les deux parties, de mentionner M. Simoneau avaient accepté la proposition de règlement déposé par le conciliateur. Le nouveau contrat de travail sera d'une durée de deux ans. Il permet une améliora-

tion sensible de la clause d'ancienneté. A ce chapitre, M. Simoneau a indiqué que dorénavant les travailleurs pourront en vertu de la définition du salaire qualifié obtenir une période d'essai de dix jours.

Au niveau des congés, nous avons obtenu pour la deuxième année de la convention une journée supplémentaire de congé (Lundi de Paques) ce qui portera de 11 à 12 le nombre de fêtes. La compagnie a également accepté l'affichage pour la quatrième semaine de vacances.

Sur le plan salarial les syndiqués ont obtenu 1 \$ d'augmentation réparti sur 2 ans c'est à dire que le 3 janvier 1984 les syndiqués recevront une première augmentation de 25 cents, le premier juillet 1984 une autre majoration horaire de 25 cents et le 3 janvier 1985 une hausse de 50 cents ce qui correspond à des augmentations de 4 et 4,5 pour cent.

Par ailleurs, le syndicat et la compagnie ont accepté la formation d'un comité paritaire qui sera chargé d'élaborer des recommandations en ce qui touche la question de la productivité.

Cinquante-huit accusations contre Gaston Lefrançois

Inceste à St-Théodore d'Acton: début de l'enquête préliminaire

DRUMMONDVILLE. La Sûreté du Québec de St-Hyacinthe a confirmé les informations publiées en fin de semaine dans des journaux de la métropole concernant l'arrestation, le 16 novembre dernier, d'un individu de St-Théodore d'Acton, M. Gaston Lefrançois, contre qui pèsent une soixantaine d'accusations dont plusieurs de grossière indécence, d'attentat à la pudeur et d'inceste.

M. Lefrançois, 42 ans, aurait admis, dans une déclaration signée, "avoir mis enceintes deux de ses filles aujourd'hui âgées de 19 et 20 ans". Le principal motif qui aurait poussé M. Lefrançois à commettre ces actes était d'augmenter le nombre des membres de sa famille, lui permettant ainsi de toucher des prestations d'aide sociale frisant les 2 000 \$ mensuellement.

Pour ajouter à l'impudence des

actes qui lui sont reprochés, M. Lefrançois aurait également marqué ses enfants au fer rouge, sur une fesse, y inscrivant la lettre G, pour Gaston. Le présumé père incestueux justifiait cette pratique en disant "qu'il faisait ça pour fins d'identification en cas d'accident".

M. Lefrançois était sans emploi depuis bon nombre d'années. Père de sept enfants, trois filles, quatre garçons, il obtenait le divorce et la

garde de sa progéniture en 1979. Il s'installe alors au fond d'un rang de St-Théodore d'Acton, à environ vingt-cinq kilomètres de Drummondville, où, selon la SQ, lui et sa famille habitent le sous-sol d'une maison isolée.

Au cours des années suivantes, la famille accueille deux nouveaux membres, fruits des activités présumées incestueuses de Gaston Lefrançois, augmentant d'autant ses prestations de bien-être social. Il aura fallu quelques années pour que l'ignominieux manège soit montré au grand jour, alors qu'une des présumées victimes, malgré les menaces, s'est plainte à sa grand-

mère maternelle et à un de ses oncles.

Celui-ci a déposé une plainte formelle à la Sûreté du Québec en octobre dernier, qui devait amener à l'arrestation de M. Lefrançois il y a douze jours. Cinquante-huit accusations pèsent contre M. Lefrançois.

Le suspect a plaidé non-coupable lors d'une première comparution le 17 novembre dernier. Son enquête préliminaire doit débiter aujourd'hui, à St-Hyacinthe, où Gaston Lefrançois est détenu depuis son arrestation au Centre de détention de l'endroit. C'est l'agent Arvaisais, de la SQ mascoutaine, qui a été désigné comme enquêteur dans cette affaire.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Les joies de l'hiver

Des problèmes pour les piétons et les automobilistes, mais de la joie pour les enfants...c'est l'hiver qui s'installe pour durer.

Dans la neige, les enfants multiplient les glissades et les cabrioles...

Assemblée générale annuelle mercredi à Drummondville

Le Regroupement des citoyens veut mettre les bouchées doubles

DRUMMONDVILLE. Le Regroupement des Citoyens de Drummondville (RCD) tiendra son assemblée générale annuelle mercredi soir à compter de 19h à l'école St-Joseph.

Outre les points de régie interne, comme le rapport financier de l'organisme, ses activités de l'année écoulée, et l'élection d'un nouvel exécutif, il y sera également question de la dernière élection municipale où le RCD s'est fortement impliqué et de membership.

Rejoint par La Tribune en fin de semaine, le président sortant du regroupement, M. Hervé Savoie, a déclaré qu'il fallait mettre "les bouchées doubles" du côté du membership, afin de rejoindre les 8 500 propriétaires qui vivent actuellement à Drummondville et qui sont susceptibles de devenir membres du RCD. Le regroupement compte actuellement près de 3 000 membres, exclusivement des propriétaires.

M. Savoie a laissé entendre qu'il sera aussi question, lors de l'assemblée de mercredi, d'accepter comme membres du RCD les locataires domiciliés à Drummondville. A leur dernière assemblée, une proposition en ce sens avait été rejetée par les membres. Pour sa part, M. Savoie a déclaré qu'il "ne s'objectait pas" à ce que des locataires puissent être membres du RCD.

Quant à son éventuelle réélection au poste de président de l'organisme, M. Savoie s'est montré disponible. "Je suis intéressé par un autre mandat, a-t-il dit, et je n'ai pas l'intention d'abandonner".

Parmi les points qu'il entend suivre de façon particulière concernant l'administration municipale, M. Savoie entend poursuivre une surveillance constante qui portera principalement sur la dette de la Ville et les taxes municipales. Quant au nouveau conseil municipal élu depuis le 6 novembre dernier, M. Savoie a laissé entendre que pour l'instant, il laisse la chance au maire, mais qu'il n'en restera pas moins vigilant pour autant face à tout ce qui concerne l'administration de Drummondville.

Le Lac St-Pierre nous appartient - le CRL

DRUMMONDVILLE. Le Conseil régional de loisir Centre du Québec (CRL) vient de déposer un mémoire devant le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), qui touche "la participation au développement du Lac St-Pierre et la prise en charge par notre milieu de ce développement".

Le CRL affirme que lors de la première ébauche du plan directeur de développement du Lac St-Pierre par des équipes du MLCP, "plusieurs groupes d'intervenants se sont sentis vraiment exclus de ce projet".

Selon le CRL, "un tel projet d'envergure doit permettre à tous les intervenants de s'impliquer dans sa planification et sa réa-

lisation". Le CRL estime que les utilisateurs potentiels du Lac St-Pierre, soit les populations des Bois-Francs et du Centre du Québec, doivent être assurées de participer au développement du projet.

Le CRL croit que "trop souvent, par le passé, nous avons dû subir le développement de notre territoire". Quant aux pouvoirs de décisions concernant le développement du Lac St-Pierre, le CRL juge qu'ils "devraient être remis aux gens et aux institutions de chez-nous". On conclut en affirmant que "le Lac St-Pierre nous appartient et son développement futur doit aussi nous appartenir".

Visite du Pape: encore plus de retombées économiques

DRUMMONDVILLE. Plus de 500 Franco-Américains auraient confirmé leur présence à Drummondville pour le septembre prochain dans le cadre de la visite du Pape Jean-Paul II à Trois-Rivières.

Ce nouveau chiffre représente le double des premières prévisions qui estimaient à plus ou moins 250 le nombre de visiteurs américains à Drummondville pour cette occasion. Ce n'est plus six, mais bien douze autobus remplis d'Américains de plusieurs Etats qui auraient confirmé Drummondville comme endroit de séjour au cours de la fin de semaine du 10 septembre 84.

Cette seule entente entre les Franco-Américains et les responsables du tourisme à Drummondville, représente, selon les observateurs, des retombées économiques de 25 000 \$ pour la région.

Visite sécuritaire

DRUMMONDVILLE. Le service de Sécurité publique de Drummondville vient d'entreprendre une visite des différents commerces de la vil-

le, destinée à identifier et à évaluer les risques de vols. Tous les secteurs de la ville seront ainsi visités et les commerces participants afficheront sur leur porte un auto-collant qui indiquera que l'établissement est protégé contre le vol par le programme "Action-Prévention

TRANSMISSION AUTOMATIQUE VICTO INC.
Daniel Desrochers, prés., 18 ans d'expérience
QUALITE — PRIX — SERVICE
Victoriaville, 205, Debigarre. 752-6841

CYR T.V. RADIO SERVICE
Rep: Quasar, Electrohome, Toshiba
Four micro-ondes Toshiba
Système de son Toshiba
Stéréo d'auto "Sparkomatic"
Vente et Service
DISRAELI 92, 21ème Rue 449-2071

SUGGESTIONS DE
**CADEAUX
PRATIQUES
POUR TOUTE
LA FAMILLE**



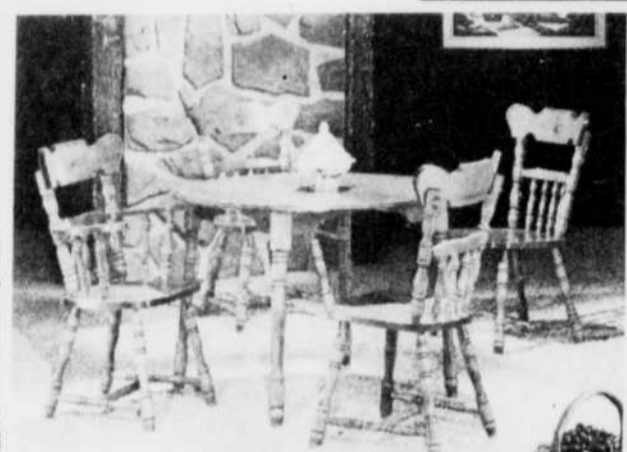
TELE
COULEURS



**BONUS
ARGENT
COMPTANT**

DU 28 NOVEMBRE 83 AU 24 DECEMBRE
83, AVEC CHAQUE TRANCHE D'ACHAT
DE \$500. ET PLUS, VOUS AVEZ DROIT DE
CHOISIR UNE (1) ENVELOPPE

"BONI DE NOEL"
QUI CONTIENT DE \$10. MINIMUM
JUSQU'A \$100 CHACUNE
EN ARGENT COMPTANT.

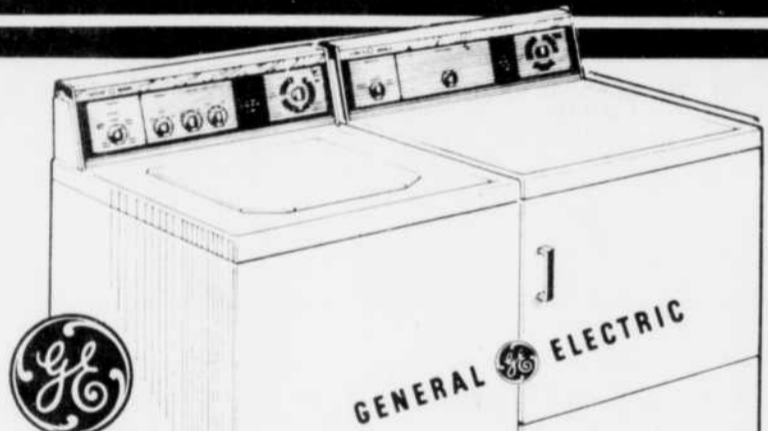


SPECIAUX BOISVERT

UN CADEAU BIEN PENSÉ

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

GENERAL ELECTRIC



**LAVEUSE/SÈCHEUSE
AUTOMATIQUES**

LAVEUSE

- Modèle W530V
- 3 combinaisons de vitesses lavage/essorage
 - 5 combinaisons de température lavage/rincage
 - 6 cycles de lavage
 - Niveau d'eau réglable à l'infini
 - Entonnoir pour agent de blanchiment
 - Doseur de produit assouplissant
 - Système de lavage Filter-Flo
 - Dessus et panier blanc recouverts d'émail vitrifié

SÈCHEUSE

- Modèle D530V
- 3 cycles: Régulier minuté, Régulier automatique, Apprêt permanent automatique
 - 3 sélections de température: Régulier, Délicat, Duvetage
 - Grille de séchage
 - Tambour et dessus recouverts d'émail vitrifié

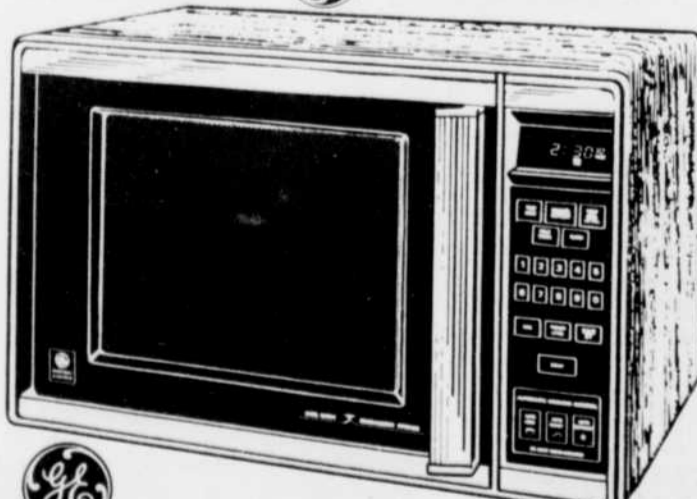
SPECIAL BOISVERT



**BONUS
ARGENT
COMPTANT**

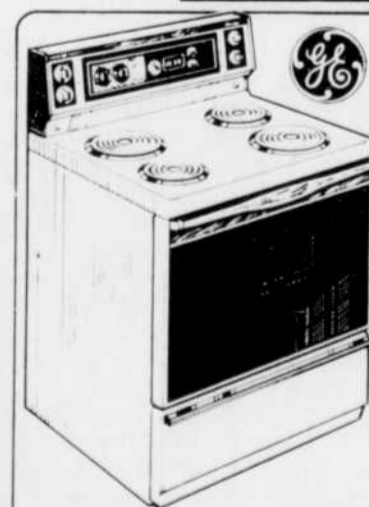


GENERAL ELECTRIC



Venez voir la gamme complète des micro-ondes DUAL WAVE.

Informez-vous sur nos cliniques de fonctionnement et de cuisson au micro-ondes.



**CUISINIÈRE
PORTE
GLACE NOIRE**

- Four à nettoyage conventionnel
- Horloge à affichage numérique
- Minuterie automatique de four
- Lampe fluorescente
- Prises pour appareils: normale et à minuterie
- Commandes de chaleur à réglages infinis
- Panneau de commande en verre
- Éléments débranchables: 2 de 8 po et 2 de 6 po

SPECIAL BOISVERT

TOUJOURS UN BON INVESTISSEMENT CHEZ

**GILLES
BOISVERT
MEUBLES**

563-4743

231, King ouest, Sherbrooke



20 ANS DE SUCCÈS

LE GRAND MAGASIN DE MEUBLES DE LA RUE KING OUEST, QUI RÉPOND À VOS GOÛTS ET À VOTRE BUDGET. MISE DE CÔTÉ. Livraison, déballage et installation chez vous GRATUITEMENT.

STATIONNEMENT GRATUIT EN ARRIÈRE DU MAGASIN

Membre de la Corporation des marchands de meubles du Québec



DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

